

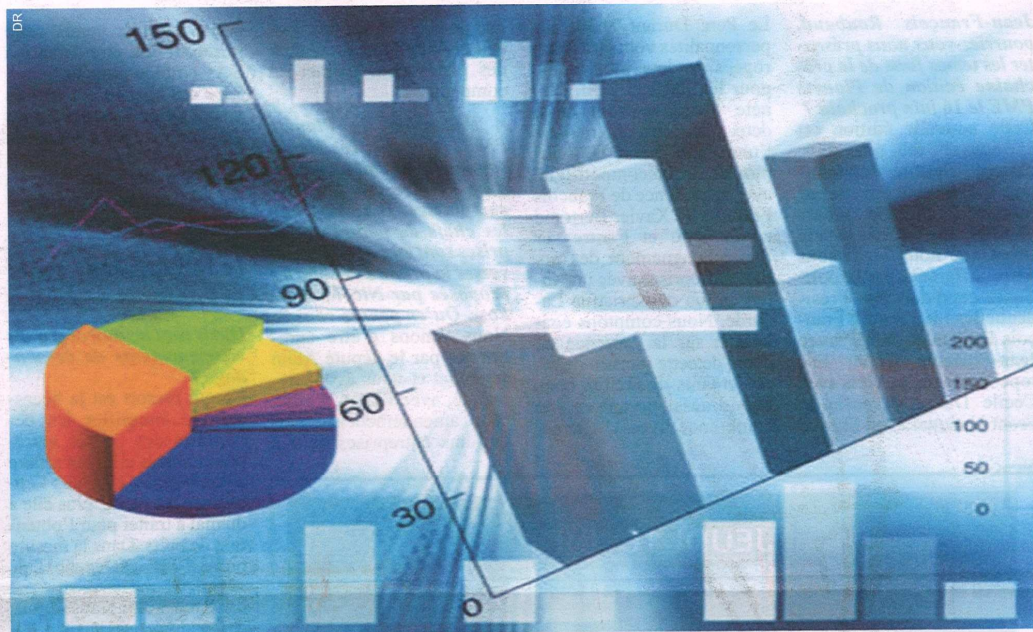
L'état de santé des PME s'améliore

Si les patrons de PME et TPE perçoivent le contexte économique et social en France comme morose, les PME sont aujourd'hui plus satisfaites de leur situation qu'auparavant et envisagent l'avenir de façon optimiste. Les TPE, elles aussi, voient leur situation s'améliorer, même si elles restent comme toujours prudentes concernant leurs perspectives. C'est ce qui ressort du dernier baromètre de l'Ordre des Experts-comptables.

Bien que les patrons de PME soient aujourd'hui encore plus pessimistes qu'il y a trois mois sur le contexte général en France, leur propre situation semble, elle, plutôt bonne. 63% estiment qu'à l'heure actuelle la situation économique et sociale a tendance à aller plus mal (+9 points). A contrario, la situation des PME semble se stabiliser à un niveau plutôt élevé : près d'une PME sur deux considère sa situation meilleure qu'il y a un an (48%) et près d'un tiers, meilleure qu'il y a trois mois (36%). Les perspectives des PME, après une tendance à la hausse au cours des derniers mois, semblent se stabiliser, avec près du tiers qui envisagent une amélioration de leur situation dans les trois mois (31%) et près des trois quarts qui sont optimistes pour l'année à venir (73%). Les perspectives pour les chiffres d'affaires sont même en hausse : 43% des patrons de PME comptent sur une amélioration de leur chiffre d'affaires au cours des trois prochains mois (+10 points) et 28% de la trésorerie (+9 points).

Léger mieux pour les TPE

La situation globale des TPE est aujourd'hui en progression, même si l'évolution de certains indicateurs de gestion est encore incertaine. Au global, la situation des TPE est meilleure aujourd'hui que l'année dernière pour 21% (+6 points) et en amélioration au cours des trois derniers mois pour 17% (+5 points). Elles apprécient l'évolution de leur secteur d'activité avec le même niveau d'optimisme qu'il y a trois mois. (47%) et sont très partagées sur leur propre évolution : 18% envisagent une amélioration au cours des trois prochains mois (-5 points) et un peu plus de la moitié sont optimistes sur leurs perspectives à un an (56%). Si la situation du carnet de commandes de la trésorerie et de la rentabilité s'est améliorée depuis 2009, elle ne retrouve pas encore les niveaux d'avant crise. Chez les PME, la trésorerie et la rentabilité sont dans une situation moins satisfaisante qu'il y a 3 mois (respectivement -9 points et -4 points),



mais le carnet de commandes a quant à lui augmenté pour 70% (+5 points). Chez les TPE, ces indicateurs sont stables, voire en baisse : 53% des patrons de TPE sont satisfaits de leur trésorerie (stable), 49% de

leur rentabilité (stable) et 53% de leur carnet de commandes (-3 points).

Perspectives d'emploi

La proportion de PME envisageant d'embaucher au

cours des trois prochains mois se stabilise à un niveau élevé, et les TPE emboîtent le pas avec des perspectives d'embauches à la hausse. Dans les PME et TPE avec salariés, le solde de créations d'emplois continue à augmenter. 27% des PME envisagent d'augmenter leurs effectifs (stable) vs. 7% de les baisser (-4 points). Et les TPE avec salariés sont plus nombreuses à prévoir d'embaucher : 11% (+5 points), un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2007. Après deux trimestres de baisse, les TPE sans salariés sont plus nombreuses à penser pouvoir franchir un jour le cap du premier salarié : 24% (+12 points) des TPE sans salariés qui n'envisagent pas d'embaucher au cours des trois prochains mois (97%) envisagent de le faire un jour. A l'heure actuelle, de nombreux dirigeants de PME et TPE n'ont pas le sentiment d'être confrontés à de nouvelles demandes de la part de leurs salariés en matière de politique RH et de rémunération. C'est particulièrement vrai pour les patrons de TPE, dont 30% seulement déclarent que leurs salariés expriment aujourd'hui des demandes plus importantes, tandis que les patrons de PME sont davantage confrontés à de telles attentes (46%).

Fidéliser les salariés

Malgré tout, une part non négligeable envisage de faire évoluer leur politique RH dans les douze mois qui viennent : 30% des patrons de PME et 14% des patrons de TPE projettent de le faire. Dans les TPE, c'est principalement pour améliorer la productivité de l'entreprise (73%). Dans les PME, les raisons qui motivent cette évolution sont plus variées : il s'agit non seulement d'augmenter la productivité (82%), mais aussi de fidéliser les salariés (76%), de répondre à leurs attentes (74%), de s'adapter à la législation (67%) et d'attirer de nouveaux collaborateurs (63%). De la même manière, selon la taille d'entreprise, les composantes de la rémunération des salariés considérées comme motivantes sont plus ou moins nombreuses. Pour les patrons de TPE, le salaire fixe est de loin perçu comme le principal élément motivant leurs salariés (75%). Pour les patrons de PME, le salaire fixe est également un élément majeur (83%), mais d'autres éléments sont considérés comme particulièrement motivants pour près des deux tiers, la mutuelle complémentaire (64%), ainsi que les heures supplémentaires et la part variable du salaire pour plus de la moitié (respectivement 58% et 56%).

MEDEF

Des mesures pour les PME et une bataille contre la prime aux salariés

« Notre tissu de PME, PMI et ETI est la force de l'économie française. » La présidente du Medef, Laurence Parisot, tente de faire taire les mauvaises langues qui prétendent que l'organisation patronale ne se soucie que des grosses cylindrées du CAC40. Il y a quelques semaines, le Medef a en effet lancé quelques pistes de réflexion afin de soutenir et développer les PME. Plusieurs propositions à destination des entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 5000 salariés) sont lancées, notamment sur l'assouplissement des démarches financières et bancaires. Le Medef recommande que l'établissement financier public Oséo joue un plus grand rôle et que les banques remettent à plat le système de garanties, ainsi que les demandes de remboursements anticipés. Dans le Figaro, Étienne Bernard, président du comité TPE-PME-ETI du Medef, précise : « Oséo ne doit pas seulement prendre des risques en apportant sa garantie aux banques. Il doit devenir un "co-risqueur" au côté des chefs d'entreprise qui investissent. » Développer l'international et l'innovation, mettre en place de nouveaux dispositifs pour faciliter la transmission d'entreprise, assouplir l'imposition sur les plus-values... telles sont les autres axes de travail du Medef. Si celles-ci peuvent rejoindre certaines propositions défendues par la CGPME, les deux organisations patronales, en revanche, ne sont pas sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la prime aux salariés. Alors que le projet de loi doit débiter mi-juin, Laurence Parisot a déclaré que le Medef était prêt à faire du lobbying auprès des



Laurence Parisot

parlementaires afin que le texte ne soit pas adopté en l'état. Elle estime que cette prime relève d'une mise en œuvre lourde et complexe, extrêmement difficile à gérer pour les PME et les ETI, et apparaît contradictoire avec l'ambition de simplification de la vie des entreprises affichée par le gouvernement. « Nous espérons que l'on rendra la parole aux partenaires sociaux et qu'à tout le moins le seuil de 50 salariés soit relevé à 500 et que pour toutes ces PME et ETI, la prime soit facultative et le dispositif non pérenne ! C'est un enjeu majeur pour l'avenir du capitalisme familial dans notre pays », a déclaré Laurence Parisot.

S.O.